

Procès-verbal
Conseil d'École de l'ESPE
de l'académie de Strasbourg

Séance du 26 septembre 2018

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2018**
2. **Informations du directeur**
3. **Référentiel enseignants 2018-2019 : responsabilités pédagogiques et de pilotage**
4. **Conventions**
 - 4.1. **CANOPE**
 - 4.2. **MGEN**

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus

Collège A :

Odile SCHNEIDER-MIZONY

Collège B :

Annie CAMENISCH

Collège C :

Julien SENDRAL

Collège D :

Laurent BARRIERE

Collège des personnels BIATSS :

Laurence HAMM

Collège des usagers :

Mathilde HOVER, Alexis KALBE

Personnalités extérieures :

David CASCARO, François GAUER, Brice SCHOBEL

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Bertrand BULTINGAIRE

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Christine DUFAY

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Martine CHASSIGNET	➤ Procuration à Odile SCHNEIDER-MIZONY
Albert HAMM	➤ Procuration à David CASCARO
Lyndon HIGGS	➤ Procuration à Odile SCHNEIDER-MIZONY
Dominique MEYER-BOLZINGER	➤ Procuration à David CASCARO
Philippe NUSS	➤ Procuration à Annie CAMENISCH

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Collège C :

Caroline AYLING

Collège D :

Céline FROMHOLTZ-WACHBAR

Collège des personnels BIATSS :

Martial COLLIN

Collège des usagers :

Ysslamia BACHA (suppléante), Jean-Nicolas CHAPON, Sefa DEMIR (suppléant), Romain GRETZ (suppléant), Bertille NOEL BRUNEAU (suppléante), Liana VAVA

Personnalités extérieures :

Fabien CASPAR, Gabrielle de GROËR, Christophe MARCHAND, Marie-Claude MATHIEU, Sylvie ROST, David SAGLAMER, Caroline SANCHEZ, Isabelle TRABAND

La séance débute à 14h05.

David Cascaro présente Bertrand Bultingaire, remplaçant de Geoffroy Steegmann au poste de responsable des services administratifs depuis juin dernier.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2018

Odile Schneider-Mizony relève une faute d'orthographe à la page 4 « à lu attentivement le dossier ». Cette modification sera apportée au compte-rendu.

Le procès-verbal de la séance du 21 juin est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations du directeur

▪ Bilan de rentrée

Philippe Clermont annonce les chiffres des inscrits pour la rentrée 2018 : 2 416 inscrits (à la date du 24/09) qui sont répartis de la manière suivante :

L1	95
L3 (ESAE, CFCI)	188
Licence LP	15

	M1	M2 étudiants
Master SE + IC	37	56
Master 1^{er} degré polyvalent 67	205	192
Master 1^{er} degré polyvalent 68	109	108
Master 1^{er} degré bilingue	39	28
Master 2nd degré	349	217
Master EE	39	49
Master ADE	Chiffres non connus à ce jour	

Il fait constater une baisse du nombre de fonctionnaires-stagiaires en éducation musicale dont une démission avant la prise de poste.

Concernant l'ouverture de la L1 Sciences de l'éducation sur Parcoursup, on recense 95 candidats sur les 100 places offertes. Seuls 3 étudiants resteront qualifiés de « Oui, si », pour lesquels un parcours pédagogique adapté sera proposé.

Brice Schobel demande des précisions sur les modalités d'adaptation des « Oui, si' ».

Philippe Clermont répond que ces étudiants se verront proposés deux modalités : une adaptation à la méthodologie universitaire et un renforcement de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, ceci pour les semestres 1 et 2, ainsi qu'une UE d'ouverture culturelle.

Afin de créer un groupe cohérent, les responsables de licences ont proposé, en plus de ces 3 étudiants, d'ouvrir ce parcours à des étudiants volontaires (issu de Baccalauréat Technologique). Nadège Doignon-Camus, responsable de la licence, est responsable de la constitution du groupe.

▪ Amélioration du patrimoine

- **CPER Colmar** : ce projet a pour but la réhabilitation de l'Aile Joffre pour devenir le centre de formation et de ressources du bilinguisme.

Le 16 octobre prochain, le comité de pilotage se réunit pour choisir les futurs prestataires de travaux (présentation du rapport d'analyse des offres pour les différents lots de l'opération). La fin des travaux est prévue pour la rentrée prochaine.

Les locaux sont actuellement occupés par l'agence comptable du lycée Bartholdi, mais seront libérés aux vacances de la Toussaint.

- **2^{nde} tranche – site de la Meinau** : l'objectif est de rassembler les trois sites de Strasbourg (Meinau, Neuhof et du Campus historique) en un seul endroit.

Les 6 millions d'euros de l'enveloppe initiale ne suffisait pas pour financer entièrement le projet de la 2^{ème} tranche. Y. Larmet, Vice-Président patrimoine de l'Unistra, a rencontré les partenaires financiers qui ont donné leur accord pour réviser l'enveloppe financière à la hausse (environ 8 millions d'euros au total) ». Actuellement, le projet semble bloqué au niveau de la Préfecture de Région qui serait contre l'idée d'augmenter l'enveloppe initiale.

Les travaux ne devraient pas commencer avant 2020.

- **Gymnase** : Le Comité Départemental de Basket-Ball du Bas-Rhin a pour projet la construction d'un gymnase sur le site du lycée Couffignal, à Strasbourg (quartier de la Meinau).

L'idée pour l'ESPE serait d'utiliser ce gymnase en tant que locataire pour assurer l'ensemble des enseignements d'activités physiques et sportives. Les négociations sont en cours, en lien avec la Région Grand Est.

- **Nouvelle réforme de la formation des enseignants** :

A ce jour, il n'y a encore aucune information officielle, mais Monsieur Blanquer, Ministre de l'Education Nationale, s'est exprimé à plusieurs reprises devant les organisations syndicales et auprès de la CPU.

Les modifications envisagées porteraient :

- La place du concours (en attente de la conclusion du rapport) avec l'hypothèse d'un placement à la fin de la Licence
- Le pilotage des ESPE revu par une modification institutionnelle (changement de nom et des modalités de recrutement pour la direction des nouveaux instituts)

Le Ministre voudrait accélérer la procédure de cette réforme de façon à ce qu'elle soit appliquée à la rentrée 2019.

▪ **Renouvellement des conseils de l'Ecole**

Le mandat des membres du conseil d'Ecole arrive à échéance en fin d'année.

Philippe Clermont annonce que des élections se dérouleront les 27 et 28 novembre prochains pour tous les collèges enseignants et BIATSS. Une élection partielle, pour le collège des usagers, se déroulera les mêmes jours, pour pourvoir 1 poste de titulaire.

Les personnalités extérieures devront également être nommées par les différentes partenaires de l'Ecole (Unistra, UHA, Rectorat...).

Suite aux élections, les nouveaux membres se réuniront deux fois au mois de décembre : la première séance permettra de désigner les 3 personnalités désignées par les membres du conseil – suite à un appel à candidature ; la seconde séance sera l'occasion de désigner le/la président(e) du Conseil d'Ecole.

Ces deux séances seront présidées par le Président de l'Université de Strasbourg ou son représentant.

3. Référentiel enseignants 2018-2019 : responsabilités pédagogiques et de pilotage

Comme tous les ans, il s'agit de se prononcer sur la répartition générale des heures de référentiel pour les différentes missions pédagogiques et de pilotage existant à l'ESPE. Se sont ajoutées à ce tableau les missions issues de l'ancienne Faculté de Sciences de l'Education (responsables de licences/ masters SE).

Le dispositif des années antérieures est globalement reconduit pour cette nouvelle année, à quelques exceptions près :

- Augmentation des membres de l'équipe de direction
- Ajout de la nouvelle mission concernant la mobilité Erasmus +autres étudiants sortants
- Création d'un correspondant PREAC pour le développement des projets éducatifs artistiques et culturels

Il appartient à ce conseil d'approuver la répartition de l'organisation pédagogique alors que le conseil restreint approuvera dans un second temps la répartition nominative de ces heures.

Le référentiel enseignants 2018-2019 présenté est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Conventions

1.1. CANOPE

Philippe Clermont annonce que cette convention est remise en séance, car elle a été finalisée entre les deux parties la veille du conseil.

Il s'agit d'une convention d'application, qui renvoie à un accord-cadre entre le Réseau national des ESPE et le réseau national Canopé.

Cette convention a pour objet de définir les actions partenariales entre Réseau Canopé, notamment ses ateliers de Mulhouse et Strasbourg, et l'ESPE de l'académie de Strasbourg durant l'année scolaire 2018/2019, dans quatre grands domaines :

- La formation,
- L'enseignement des langues et le bilinguisme,
- Le numérique éducatif,
- Les problématiques d'éducation et société et l'art et la culture.

La convention avec CANOPE est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

1.2. MGEN

La MGEN est un des partenaires de l'ESPE. Il existe également une convention cadre entre le Réseau national des ESPE et la MGEN au niveau national.

L'an passé, la MGEN a mis en place un dispositif de soutien psychologique suite au décès d'un étudiant en Lettres. Ce type de dispositif sera reconduit dans cette nouvelle convention pour accompagner les étudiants et fonctionnaires-stagiaires en difficulté psychologique (rencontre avec un psychologue du travail). D'autres activités seront proposées par la MGEN, notamment l'atelier "maîtrise de la voix".

La convention avec la MGEN est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

David Cascaro annonce que la prochaine séance du conseil d'École du jeudi 15 novembre 2018 sera la dernière avant son renouvellement et qu'à cette occasion, un repas sera prévu le jour-même à 12h30

Il insiste également sur le fait que le quorum physique est requis ce jour-là du fait des délibérations de nature budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h05.

La prochaine séance du conseil d'École est fixée au jeudi 15 novembre 2018.

Fait à Strasbourg le 15 novembre 2018

Le Directeur de l'ESPE


Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'École


David CASCARO

